

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 novembre 2018

Date de la convocation : 30/10/2018
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO,
M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN,
M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-
Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-
FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick
GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain
LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LÉMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS,
M. Guy MARTINET, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine
PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline
SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André
MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à
M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, M. Jean-François
MERLE à M. René PASINI, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAE « La Noyerée III »** : Cession de terrains à la Société
3D PROCESS

Rapporteur : Martine FAITA

Dans le cadre de la mission de développement économique de Vienne Condrieu Agglomération, il a
été aménagé une zone d'activités économiques à Luzinay « La Noyerée III », composée de plusieurs
terrains, afin d'accueillir diverses entreprises.

Vienne Condrieu Agglomération a été sollicitée par l'entreprise 3D PROCESS qui a manifesté son
intérêt à acquérir deux parties de terrains de « La Noyerée III » représentant une surface totale
d'environ 2 200 m², afin d'y développer son activité de conception et fabrication d'ensemblier
pharmaceutique.

La commission économie du 11 juillet 2018, a rendu un avis favorable à sa demande et il est proposé
de céder une parcelle d'une surface d'environ 2 200 m² sise « La Noyerée III » à Luzinay, moyennant
un prix de 50 € HT le m².

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions du Livre II (La
Coopération Intercommunale), Titre I,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles L. 1, L2211-1, L. 2221-1, L. 3211-14 et L. 3221-1,

VU l'avis favorable de la commission économie en date du 11 juillet 2018,

VU le plan joint à la présente délibération,

VU l'avis de France Domaine du 16 octobre 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la cession des terrains cadastrés ZB 203p d'une surface d'environ 200 m² et ZB 245p d'une surface d'environ 2 000 m² sise à Luzinay « La Noyerée III », à la Société 3D Process, domiciliée 85 chemin du Bouray à Villette-de-Vienne (38200), représentée par M. Antoine CHAIX, ou toute personne morale ou physique qui se substituerait, moyennant le prix de 50 € le m².

AUTORISE Monsieur le Président ou la 1^{ère} Vice-Présidente à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 6 novembre 2018

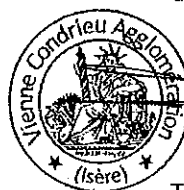
Le Président certifie que la présente délibération

a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018

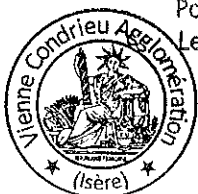
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR